



CHD 28.10.10 - Présentation FLLAM

# Pressions législatives et tarifaires sur les laboratoires d'analyses médicales privés

Mme Netty KLEIN : Porte parole FLLAM

Mr Claude BIZJAK: Représentant patronal - conseiller FLLAM

Présentation FLLAM - 28.10.10

## INTRODUCTION : PRÉSENTATION FLLAM

- ❑ En 2010 : 3 laboratoires privés exploités en nom personnel, à comparer à 9 laboratoires privés en 1999,
- ❑ 350 salariés qualifiés (biologistes médicaux (médecins et pharmaciens) = formation conforme CE, laborantins, ATM, infirmières, informaticiens, qualitiennes), dont plus de 30% de résidents,
- ❑ Consommation de 1,9% du budget CNS,
- ❑ Régime du tiers payant c.-à-d. remboursement à l'acte par la CNS,
- ❑ Les résultats d'analyses médicales interviennent dans 2/3 des diagnostics,
- ❑ Accent sur la qualité et les services

## PRESSION ECONOMIQUE 1 : BAISSE DES TARIFS DE REMBOURSEMENT

- ❑ Actuellement en procédure de médiation selon CSS en vigueur
- ❑ **Seuls et uniques** prestataires confrontés à
  - ❑ Une baisse de la lettre-clé (-14,25% = masse salariale de 100 ETP)
  - ❑ Des tarifs non indexés
  - ❑ Pas de revalorisation depuis 1999
- ❑ **Benchmarking international** montre que les remboursements par la CNS se positionnent à un niveau inférieur que ceux pratiqués à l'étranger
- ❑ Le projet de loi ne donne pas de motivation: « Puniton » du **secteur privé jugé trop efficient et innovant** face au retard du **secteur hospitalier** (constaté par la CNS elle-même)

## PRESSION ECONOMIQUE 2 : PARTICIPATION DE L'ASSURE VIA LE PRESTATAIRE DE SOINS

- ❑ Adaptations statutaires de la CNS : retenue sur le remboursement au prestataire de soins par exemple de 1 euro/analyse
- ❑ Conséquences pratiques

Comparaison	Secteur hospitalier	Secteur privé des laboratoires
Entrée en vigueur	1 janvier 2012	1 janvier 2011
Coût moyen pour le patient par ordonnance	gratuit	9,- EUR

- ❑ Concurrence déloyale aboutissant à une migration des patients vers le secteur hospitalier
- ❑ Quid du libre choix du patient?



## PRESSIONS ECONOMIQUES :

**Baisse tarifaire 2011: -14.25%**

Pour rappel: baisses successives autoritaires

- ❑ en 2002 (-10%),
- ❑ en 2005 loi de la limitation à 12 actes par ordonnance (équivalent à -8% de perte)
- ❑ en 2009 via la loi budgétaire (-19,35%),

+

**Concurrence déloyale** via mise en vigueur différée

=

**Mise en péril du secteur privé**

## PRESSION LEGISLATIVE : EXCLUSIONS DU SECTEUR PRIVE

- ❑ Par voie **législative**: examens de laboratoire (histologie)
- ❑ Par voie de la **nomenclature**:
  - ❑ Commission de la nomenclature: présence minoritaire 1/10
- ❑ Risque de discrimination

## PRESSION LEGISLATIVE : LOI 16 JUILLET 1984 - INTERDICTION D'EXERCICE EN SOCIETE

- ❑ 17/03/10 : Mise en demeure de la CE
- ❑ *Projet de loi 6151 - Calendrier législatif ?*
- ❑ Perte de marchés si pas d'évolution rapide de la loi du 16 juillet 1984
- ❑ *Urgence* pour autoriser les laboratoires privés luxembourgeois à exercer leur *rôle d'acteur économique dans la Grande Région* et en Europe = alternative pour le développement économique du Luxembourg
- ❑ Nécessaire pour réaliser le *programme gouvernemental* dans le développement des technologies de la santé

## REVENDEICATIONS FLLAM

### Amendements au projet de loi 6196

- ❑ **Traitement égalitaire** avec les autres prestataires
  - ❑ Art. 4 élimination de la **fixation autoritaire de la lettre-clé** que pour les laboratoires privés
  - ❑ Art. 13 élimination de la **mise en vigueur différée** pour des secteurs potentiellement en concurrence
- ❑ Art 17 Prise en charge
  - ❑ 4) « les analyses et **examens de laboratoire** »

### Projet de loi 6151

- ❑ Publication du **calendrier législatif**





CHD 28.10.10 - Présentation FLLAM

## Contact

*Netty Klein, porte-parole FLLAM*

[info@fllam.lu](mailto:info@fllam.lu)

+352 488 288 332

*Claude Bizjak, clc*

[Claude.bizjak@clc.lu](mailto:Claude.bizjak@clc.lu)

+352 691 999 304